

## Des projets collectifs...



Les options Musique des Lycées **Supervielle** d'Orlon et **Barthou** de Pau  
le 19/05 21h00 | le 20/05 21h00  
Espace Chambaud - **LONS** | Salle Jéliote - **OLRON**  
billetterie helloasso.com, Lycée Barthou et Lycée Supervielle 8€



## idées reçues...

- savoir jouer d'un instrument
- aimer la musique
- connaître le solfège
- avoir des capacités d'écoute
- écouter souvent du « classique »
- chanter juste
- être curieux ou curieuse
- avoir de l'ouverture d'esprit
- avoir un esprit d'analyse

\*

L'enseignement de la musique au lycée est ouvert à tous les élèves issus de 3<sup>e</sup> et se place dans la continuité de l'enseignement suivi au collège.

\*

L'enseignement optionnel de musique apporte une singularité au dossier post-bac **Parcoursup**.

\*

Un chœur et un orchestre facultatifs

## ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE

Lycée Jules Supervielle  
Oléron-Ste-Marie

## Enseignement optionnel

2<sup>de</sup>, 1<sup>ère</sup> et Tle



le plaisir partagé

un passeport pour l'avenir

une aventure culturelle et humaine exceptionnelle

*L'enseignement optionnel de la musique au lycée s'appuie sur la conduite de projets musicaux.*

3h de cours hebdomadaire

Ouvert à tous, instrumentistes, chanteur ou non.

**Contenus de cours**

projets musicaux, concerts, pratiques collectives, écoutes et analyses comparées...

**Evaluation**

contrôle continu

**Champs de compétences travaillées**  
(développent ceux du cycle 4 du collège)

- Réaliser des projets musicaux d'interprétation et de création.
- Explorer, imaginer, élaborer une stratégie : faire et créer.
- Écouter, comparer, commenter : construire une culture musicale et artistique.
- Échanger, partager, argumenter et débattre.

**Champs de questionnement**

- La place de la musique et de ses pratiques dans la société contemporaine.
- La diversité des esthétiques, des langages et des techniques de la création musicale dans le temps et dans l'espace.

En outre, le lycée propose également un **choeur** et un **orchestre facultatifs**. Fortement conseillés pour les élèves de l'enseignement optionnel, ils sont ouverts à tous ceux qui ne pourraient pas suivre l'option mais qui souhaitent pratiquer la musique et préparer des spectacles de grande ampleur.

3h de cours hebdomadaire

Ouvert à tous, instrumentiste, chanteur ou non, que l'on ait suivi ou non l'enseignement en 2<sup>nde</sup>. Favorise l'acquisition d'aisance au **GRAND ORAL** du BAC

**Contenus de cours**

projets musicaux, concerts, pratiques collectives, écoutes et analyses comparées...

**Evaluation et BAC**

- pas d'épreuve mais donne des points pour le BAC
- contrôle continu (coef. 1)
- toutes les notes de 1<sup>ère</sup> et Tle comptent : 18/20 de moyenne générale donne 18 points au BAC

**Champs de compétences travaillées**  
ceux de 2<sup>nde</sup> +

- Organiser une recherche documentaire, fiabiliser ses sources, suivre une méthode rigoureuse et assurer la médiation orale de sa production.
- Mettre en lien les informations relatives à la vie musicale et culturelle contemporaine pour en comprendre le fonctionnement et connaître ses grandes catégories de métiers.

**Champs de questionnement**

- La place de la musique et de ses pratiques dans la société contemporaine.
- La diversité des esthétiques, des langages et des techniques de la création musicale dans le temps et dans l'espace.

**Un programme complémentaire**  
réactualisé chaque année

**Parcours post-bac**

Les filières universitaires et les classes préparatoires aux grandes écoles recherchent ce profil d'étudiant. Il met en valeur la capacité de travail, l'acquisition de compétences transversales, les qualités d'ouverture d'esprit, de coopération, d'analyse, de créativité...

